



Aix-Les-Bains, le 27 septembre 2007

Ville d'Aix-les-Bains

Monsieur Pascal SCAU
1 rue de l'Avenir
73100 AIX LES BAINS

Direction de l'Administration Générale

Objet : votre courrier du 25 juin 2007 – verbalisation stationnement.

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier repris en objet, relatif à votre demande de gratuité de stationnement dans la ville pour votre activité de voiture partagée.

Afin de faciliter le développement de cette activité, et dans la mesure où elle s'inscrit dans les logiques de développement durable soutenue par la ville d'Aix-les-Bains, nous avons examiné les possibilités de gratuité que nous pouvons envisager.

Je vous propose donc d'apposer sur votre véhicule l'autorisation de stationnement gratuit ci-jointe, correspondant au véhicule Peugeot 1007 immatriculé 5853 VH 73.

J'insiste parallèlement sur la distinction à opérer entre la gratuité du stationnement et le respect des règles de celui-ci : vous voudrez donc prendre soin de stationner le véhicule sur de vraies places de stationnement, aucune tolérance ne pourra vous être accordée en ce qui concerne les stationnements gênants ou dangereux, ni sur l'usage abusif des arrêts-minute.

Souhaitant que ce régime dérogatoire puisse aider votre démarche, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gaston MILETTO
Adjoint au Maire

Copies :

- *M. le Maire,*
- *M. le Directeur de Cabinet,*
- *Police Municipale,*
- *Mme la Commissaire de Police Nationale.*

B.P. 348 - 73103 AIX LES BAINS Cedex

Téléphone : 04.79.35.79.00 / 04.79.35.07.95 - Télécopie : 04.79.35.79.01 / 04.79.35.79.02

Courriel : mairie@aixlesbains.fr